



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

cantine-garderie@menthonnex-en-bornes.fr

Tél : 07 86 34 60 18 Tél fixe : 04 50 51 61 68



La cantine et la garderie sont des lieux de vie en communauté. Pour y être admis et y rester, il faut respecter les règles de la communauté. Nous vous invitons, à lire, signer et expliquer à votre (vos) enfant(s) cet engagement :

À la cantine :

Je suis calme et je me lave les mains avant le repas et en sortant des toilettes.

Je ne cours pas, je ne crie pas.

Je ramasse ce que je fais tomber.

Je respecte la nourriture, le matériel et les locaux.

Je rassemble mes couverts et mon assiette avant de quitter la table.

En tous lieux :

Je suis poli(e) et respectueux(se) avec le personnel et mes camarades.

Je respecte le travail du personnel.

Si le comportement d'un enfant perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement et la vie collective de la Cantine et/ou de la Garderie : les parents seront avertis.

Si le comportement persiste, un rendez-vous sera proposé avant toute décision d'exclusion temporaire ou définitive.

À noter que les parents sont pécuniairement responsables de toute détérioration matérielle volontaire.

En tant que parent :

Je m'engage à participer au service de la cantine 2 fois durant l'année scolaire.

AUTORISATION DU DROIT À L'IMAGE :

J'autorise mon (mes) enfant(s) à être photographié(s) pour les publications de la Commune de Menthonnex en Bornes ou de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles :

OUI

NON

Je soussigné(e)

responsable de(s) l'enfant(s).....

.....

déclare avoir pris connaissance des informations et des règles de la Cantine Garderie de Menthonnex en Bornes, les avoir partagées avec mon (mes) enfant(s) et les accepter.

Date :

Signature